

FONDS CANADIEN D'INITIATIVES LOCALES

Le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) est un fonds local administré par les missions canadiennes à l'étranger. Il soutient de petits projets locaux qui répondent aux priorités thématiques du Canada dans le pays visé. Les missions utilisent aussi le FCIL afin d'intervenir rapidement en cas de catastrophes naturelles ou de situations d'urgence humanitaire soudaines, par le biais d'organisations regroupant des citoyens.

La plupart des projets financés par le FCIL sont réalisés par des ONG locales, qui aident à promouvoir les valeurs et les intérêts canadiens par des ateliers, de la formation, de l'éducation et des campagnes de sensibilisation du public. En 2015-2016, le FCIL a financé 584 projets locaux d'une valeur totale de 13,82 millions de dollars par le truchement de 70 missions canadiennes dans 118 pays et en Cisjordanie. Ces projets ont aidé à prévenir la violence sexuelle et sexiste, à protéger les droits de la personne, à soutenir la transition et la participation démocratiques ainsi qu'à promouvoir l'état de droit et à renforcer la gouvernance économique. La prévention des mariages précoces et forcés a aussi fait partie des grandes priorités.

Par exemple, l'organisme Election Watch Organization of Afghanistan a tenu une série de consultations et d'ateliers dans cinq provinces avec 250 femmes pour discuter des défis que présente la participation politique des femmes, y compris les candidates à l'élection de 2014. Un rapport contenant des recommandations sur la façon de réduire les obstacles à la participation politique des femmes a été publié et communiqué au gouvernement afghan ainsi qu'à des ONG.

Au Ghana, un projet a visé à lutter contre la violence à l'égard des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et en questionnement (LGBTQ) en :

- diffusant de l'information sur des cas de violence à l'encontre de personnes LGBTQ, pour aider à la défense de leurs droits et à la sensibilisation;
- donnant de la formation à 20 techniciens juridiques sur la façon de fournir des services juridiques aux personnes LGBTQ victimes de violence;
- donnant de la formation à 10 personnes sur le fonctionnement d'un service d'écoute téléphonique pour aider les personnes LGBTQ;
- organisant des séances de sensibilisation dans huit collectivités différentes.